

Jeudi 15 mars 2018

Marie-Jeanne Verny
Professeure des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc - lengadoc@felco-creo.org

à Madame la Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des Universités

Objet : menace de suppression d'un poste de conseiller pédagogique départemental en occitan dans l'Hérault.

Madame la Rectrice,

Le CREO Languedoc, association professionnelle de l'enseignement de l'occitan dans l'académie, aurait souhaité se présenter à vous dans d'autres circonstances, mais l'annonce brutale par les services académiques de l'Hérault, le 13 mars 2018, de supprimer le poste de conseiller pédagogique en occitan nous oblige à vous faire part du désaccord unanime de nos adhérents.

Le poste de CPD occitan n'avait pas été publié au mouvement 2017. Une solution provisoire avait été mise en place, solution bancaire au sujet de laquelle nous avons fait part de notre inquiétude à monsieur le directeur académique des services, le 19 septembre 2017¹ et à madame le Recteur, le 26 janvier 2018².

Aujourd'hui, nous trouvons intolérable la suppression d'un poste qui existe depuis l'organisation de l'enseignement des langues régionales en 1982 (circulaire 82-281) et dont la circulaire 2001-166 définit la fonction (réaffirmée par la convention cadre signée avec l'État le 26 janvier 2017³ (§ 8-4 : « encadrement ») :

« un ou des conseillers pédagogiques chargés plus spécialement de suivre ces enseignements. Il convient d'affecter au moins un de ces personnels pour chacun des départements des académies concernées par le présent programme ; ils ont pour mission d'aider à la mise en œuvre et au développement des différentes modalités d'enseignement de langues régionales. » (circulaire 2001-166)

Vous trouverez en annexe ci-après, Madame la Rectrice, un descriptif de la « solution provisoire » pour 2017-18, ainsi qu'un rappel de la spécificité du poste de CPD occitan dans le département de l'Hérault : sa suppression mettrait évidemment et rapidement en péril tout le système d'enseignement de l'occitan en premier degré.

Nous voulons espérer que ce n'est pas le but visé par la mesure récemment annoncée dont nous attendons un démenti de votre part.

Nous vous informons que nous alertons dès aujourd'hui nos interlocuteurs habituels : OPLO (office public de la langue occitane), élus et responsables syndicaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

¹ Ref. <http://www.felco-creo.org/situacion-dins-lo-1er-gra-dins-erai-lo-creo-interpela-lo-dasen/>

² Ref. <http://www.felco-creo.org/26-janvier-2018-le-creo-lengadoc-ecrit-a-madame-le-recteur/>

³ Ref. <http://disciplines.ac-montpellier.fr/occitan/textes%20officiels>

ANNEXE

I - Descriptif de la « solution provisoire pour 2017-2018 »

Mme Sandrine Esco, titulaire du poste en 2016, ayant demandé sa mutation, au lieu de publier son poste au mouvement^{4*}, il a été mis en place un fonctionnement tripartite :

- Mme Sandrine Esco, nommée directrice de l'école Riquet-Renan à Béziers, continuerait à se charger du suivi administratif,
- deux enseignantes, Mme Josette Soliva, école Francis Garnier à Montpellier, et Mme Clémentine Mayzoué, école Nelson Mandel à Béziers, reçoivent une mission d'animation pédagogique, avec décharge d'un demi-service.

La mise en place de ce dispositif inédit a été marquée par des contretemps nombreux – et prévisibles – : lettres de mission arrivées fin septembre, courriers en retard, décharge impossible jusqu'au 15 octobre pour Madame Mayzoué dont la décharge a ensuite été confiée à un ZIL, requis en janvier par d'autres missions de remplacement et qui s'est donc trouvé dans l'impossibilité de l'effectuer

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner qu'il ait eu une légère baisse des effectifs de l'enseignement de la langue en premier degré dans l'Hérault. Mais pour l'instant les cinq sites bilingues existants⁵ n'ont pas été affectés, ce qui ne manquerait pas d'arriver si à la « solution provisoire » succédait la solution définitive de suppression du poste.

II - Spécificité du poste de conseiller pédagogique départemental (CPD) occitan

Outre les tâches inhérentes à la fonction de conseiller pédagogique, le CPD occitan a en charge :

- la conception du projet académique en langue occitane pour les écoles, son suivi et sa mise en place toute l'année
- l'organisation des rassemblements départementaux en juin qui sont l'aboutissement du projet pédagogique annuel.
- le pilotage d'un stage académique interdépartemental de formation linguistique et didactique.
- l'accompagnement des projets spécifiques aux écoles
- le suivi des enseignants bilingues des 5 sites du département : interventions en langue et culture occitanes dans les écoles.

⁴ Notons qu'il existe bien dans l'académie et dans les autres académies occitanes un ou des candidats remplissant les conditions de nomination au poste de Conseiller Pédagogique (titulaires du CAFIPEMF)

⁵ À savoir : Clermont l'Hérault (Prévert), Mireval, Béziers (Nelson Mandela), Montpellier (Francis Garnier et Sévigné).